

OBJECTIFS DE LA THESE

La thèse de Doctorat en médecine constitue un **travail personnel de recherche** qui s'effectue sous la supervision d'un directeur de thèse, choisi par l'étudiant parmi les enseignants des facultés de médecine.

Elle prépare le futur médecin **notamment** à la **formation médicale continue**.

Au terme de ce **travail**, le médecin doit être capable de :

- 1. Formuler une problématique de recherche et d'en déduire les objectifs du travail**
- 2. Mener une recherche bibliographique méthodique et exhaustive**
- 3. Apprécier la qualité méthodologique d'un article médical**
- 4. Procéder d'une manière rigoureuse au recueil et à la saisie de données**
- 5. Analyser les données recueillies**
- 6. Rapporter les résultats de ce travail selon les normes internationales de la rédaction médicale**